

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série FY de la Catégorie mondiale de revenu d'actions Canoe (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP (« Canoe Financial ») au 1-877-434-2796 ou à l'adresse [info@canoefinancial.com](mailto:info@canoefinancial.com) ou visitez notre site Web au [www.canoefinancial.com](http://www.canoefinancial.com).

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu	
Code du Fonds :	(GOC90039) Gestionnaire du Fonds : Canoe Financial LP
Date de création de la série :	27 mai 2016 Gestionnaire(s) de portefeuille : Canoe Financial LP Gestion d'actifs J.P. Morgan (Canada) inc. Sous-conseiller(s) : J.P. Morgan Investment Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2016 :	72 648 826 \$ Distributions : Mensuelles, le ou vers le dernier jour ouvrable du mois
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Non disponible (nouvelle série) Placement minimal (PPA) : Offert uniquement aux anciens investisseurs du Catégorie mondiale de revenu d'actions Canoe (auparavant, Fonds de revenu des marchés émergents O'Leary), (50 \$ additionnel)

#### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à procurer un revenu courant et une plus-value du capital à long terme principalement par des placements dans des titres de participation américains et mondiaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2016. Ces placements changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (30 avril 2016)**

1. Occidental Petroleum Corp.	4,2 %
2. Home Depot Inc.	3,8 %
3. Microsoft Corp.	3,7 %
4. Royal Dutch Shell PLC	3,5 %
5. GlaxoSmithKline PLC	3,2 %
6. Altria Group Inc.	3,1 %
7. Wells Fargo & Co.	3,1 %
8. CME Group Inc.	2,8 %
9. Pfizer Inc.	2,7 %
10. Nippon Telegraph & Telephone Corp.	2,7 %

**Pourcentage total des 10 principaux placements** 32,8 %

**Nombre total de placements :** 57

**Répartition des placements (30 avril 2016)**

États-Unis	45,1 %
Royaume-Uni	11,5 %
Japon	8,2 %
Pays-Bas	7,2 %
Allemagne	6,5 %
Australie	3,8 %
France	3,7 %
Italie	2,2 %
Irlande	2,1 %
Finlande	2,0 %
Suisse	1,9 %
Danemark	1,7 %
Trésorerie	1,4 %
Belgique	1,1 %
Suède	0,9 %
Taiwan	0,6 %
<b>Total des actifs de portefeuille</b>	<b>99,9 %</b>
Autres actifs et passifs net	0,1 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>100,0 %</b>

**Répartition par secteur (30 avril 2016)**

Services financiers	24,8 %
Soins de santé	13,0 %
Biens de consommation discrétionnaire	12,1 %
Industries	10,3 %
Technologies de l'information	10,1 %
Services de télécommunications	7,9 %
Biens de consommation de base	7,9 %
Énergie	7,6 %
Services publics	2,9 %
Matières premières	1,9 %
Trésorerie	1,4 %
<b>Total des actifs de portefeuille</b>	<b>99,9 %</b>
Autres actifs et passifs net	0,1 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>100,0 %</b>

**Quels sont les risques associés à ce Fonds?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent généralement moins de perdre de l'argent.

**Niveau de risque**

Canoe Financial estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	<b>Moyen</b>	De moyen à élevé	Élevé
--------	-------------------	--------------	------------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

**Aucune garantie**

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**Quel a été le rendement du Fonds?**

Cette section indique le rendement des actions de série FY du fonds, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du fonds.

**Rendements annuels**

Cette information n'est pas disponible, car la série FY du Fonds distribue ses actions par voie de prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

## Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette information n'est pas disponible, car la série FY du Fonds distribue ses actions par voie de prospectus simplifié depuis moins d'une année civile complète.

## Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car la série FY du Fonds distribue ses actions par voie de prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

## À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- investissent de moyen à long terme;
- souhaitent être en mesure d'effectuer des échanges pour acquérir des titres d'une autre catégorie de Canoe « GO CANADA! » Fund Corp. sans réaliser de gains en capital;
- recherchent un flux de revenu constant et une modeste croissance du capital;
- ont un niveau de tolérance au risque moyen.

**Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme ou à moins d'être prêt à accepter la perte éventuelle d'une partie de votre placement.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série FY du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais de souscription, ni frais de rachat, ne sont exigés pour l'achat d'actions de série FY du Fonds. Toutefois, les investisseurs de la série FY versent des frais distincts à leur représentant.

### 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds sont composés des frais de gestion, des frais d'administration, de certains frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 1,00 % de sa valeur. Les frais d'administration annuels de la série correspondent à 0,35 % de sa valeur. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

## Renseignements sur la commission de suivi

Nous ne versons pas de commission de suivi à votre représentant relativement aux actions de série FY de ce Fonds.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des actions si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.
<b>Compte à honoraires</b>	Les actions de série FY sont offertes aux investisseurs qui versent des honoraires à leur représentant et pour lesquelles le représentant a conclu une entente avec nous. Au lieu de payer des frais d'acquisition, les investisseurs qui achètent des actions de série FY versent des honoraires à leur courtier en contrepartie de conseils en placement et d'autres services rendus. Elles sont également offertes aux employés de Canoe Financial et des membres de son groupe.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Canoe Financial ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Canoe Financial LP

Suite 3900, 350 – 7th Avenue SW

Calgary (Alberta) T2P 3N9

Téléphone : 1-877-434-2796

Courriel : [info@canoefinancial.com](mailto:info@canoefinancial.com)

Site Web : [www.canoefinancial.com](http://www.canoefinancial.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).